

Nous avons déjà répondu aux zeppelins par cinq discours

L'ŒUVRE

14, Rue Drotot
Téléphone : GUT. 02-71. BERG. 40-51
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS
1 An 18 fr.
6 Mois 9 fr.
3 Mois 4 fr. 50
1 MOIS 1 fr. 50

GRACE POUR PARIS !

Après avoir rendu les honneurs funèbres à ces malheureux, nous faudra-t-il encore défendre leurs dépouilles contre les incongruités de M. Jean Dupuy ?

Car voilà tantôt dix jours qu'il le clame à tous les échos : le *Petit Parisien* va OFFRIR (sic) un monument aux victimes des zeppelins. Pourquoi ? De quel droit ? A quel titre ?

Avant la guerre, *L'Œuvre* a bien souvent raillé les ridicules et encombrants excès de la statuomanie. Mais que dire de cette dernière inconvenance ? Et que dirait M. Jean Dupuy, si nous annoncions de même, sans autre forme, que *L'Œuvre* se propose d'élever un monument expiatoire aux victimes du *Petit Parisien* ? Ne serait-ce pas aussi légitime ? Et beaucoup plus justifié ?

Sans doute, M. Jean Dupuy, comme nous l'explique sa feuille, daignera s'entendre avec la Ville de Paris sur « l'emplacement public » de « l'objet d'art » commémoratif dont il veut bien la gratifier. Mais le généreux huissier considère évidemment cette « entente » comme une formalité négligeable, et il ne lui vient pas un seul instant à l'idée que la Ville, qui a du goût comme toutes les Parisiennes, pourrait fort bien refuser son présent, et même en contester l'opportunité.

Car nous ne posons pas seulement la question d'esthétique. N'est-elle pas aussi résolue d'avance, comme celle de voirie ? Il est trop certain qu'un monument, choisi par le directeur du *Petit Parisien*,

a beaucoup de chances d'être une horreur, et, pour protester contre les atrocités allemandes, nous ne voyons pas l'absolue nécessité d'y ajouter celles de M. Jean Dupuy.

Mais le monument fût-il admirable, ne faudrait-il pas encore se demander si la pensée qui l'inspire n'est pas indigne de l'âme française ?

Laisserons-nous les Boches dire en ricanant que nous célébrons, à défaut de victoires, les victimes de nos fautes ?

Plaignons ces pauvres gens de tout notre cœur, mais, si pitoyable qu'il soit, leur trépas n'a rien de glorieux, hélas ! et M. Jean Dupuy ferait mieux de ne pas s'en vanter.

Que l'on ne rende pas responsables de ces boucheries inutiles les ministères qui n'ont su ni les prévenir ni les prévenir, — soit ! Que l'union sacrée nous fasse un devoir d'oublier provisoirement que M. Jean Dupuy fut l'un des membres les plus considérables de ces ministères funestes. — passe encore. Mais qu'à l'heure où un gouvernement de défense nationale se voit obligé d'interdire au *Petit Parisien* ces « petites annonces » qui favoriseraient les intelligences des espions et facilitent les zeppelinades, M. Dupuy manque assez de pudeur pour venir planter son panneau-réclame sur ces tombes ouvertes et transformer un deuil national en nouvelle entreprise de publicité, non, cette fois, c'en est trop, et Paris écoeuré ne laissera pas M. Dupuy battre la caisse sur ces cercueils.

Gustave Téry

LA RÉPUBLIQUE a-t-elle besoin de chimistes ?

La première République se vantait de n'avoir pas besoin de chimistes.

Ce n'est pas — et pour cause — le cas de la troisième. Mais c'est tout comme, et le résultat, finalement, est le même. On ne coupe plus le cou à Lavoisier : on l'expédie aux tranchées...

C'est en vain que ministres et sous-secrétaires d'Etat, tymanisés par la presse, multiplient les promesses, les déclarations et les circulaires les plus mirobolantes. C'est en vain qu'on annonce *urbi et orbi* qu'il va être procédé d'urgence à la mise en surcis et à l'envoi dans les établissements *ad hoc* des spécialistes vraiment qualifiés, indispensables à la production intensive des munitions et du matériel de guerre.

Tout se passe en conversations.

Faut-il mettre les points sur les i ?

Trois ingénieurs chimistes de l'Université de Paris avaient été versés, en octobre 1913, au Laboratoire technologique de l'Usine d'Essais du Ministère de la Guerre. Au mois d'août 1914, le ministre décida de les maintenir à leur poste, où ils sont affectés à l'analyse des débris destinés aux troupes et à la réception de certaines autres fournitures militaires. Prirent-ils leurs fonctions trop ardues ? *That is the question*. Toujours est-il que, en juin 1915, nos trois chimistes étaient incorporés dans l'infanterie et expédiés au front. Ils furent remplacés par un marchand de savon, un photographe et un sucrier, qui avaient sans doute de puissants amis dans leur manche. Et comme des personnages influents étaient intervenus et protestaient sur un ton tel qu'il était impossible de passer outre, on tourna la difficulté... en fermant le laboratoire.

Depuis, deux de ces spécialistes ont été tués en Champagne. Quant au troisième, lauréat de la Faculté et major de sa promotion, il était officiellement avisé, le 9 octobre 1915, qu'il était inscrit parmi les techniciens mis à la disposition des établissements travaillant pour la guerre. Sur la foi de cet avis, un industriel, qui a créé plusieurs usi-

nes d'explosifs dont la fabrication est particulièrement scabreuse, réclamait ses bons offices. On aurait pu croire que les choses iraient toutes seules. Ah ! le bon billet ! Cinq semaines plus tard, la demande était retournée à son signataire, avec cette mention :

« Il convient de choisir un chimiste dans les services auxiliaires ou dans la réserve de l'armée territoriale ! »

Ce n'était là, d'ailleurs, qu'une application anticipée de la théorie formulée dans les termes suivants, le 27 décembre 1915, par la Direction du Matériel Chimique, dans une réponse à un autre industriel qui avait réclamé, lui aussi, un chimiste « qualifié » :

« Le service du matériel chimique évite autant que possible de demander, pour l'industrie, des militaires de classes postérieures à la classe 1910. D'ailleurs, des mesures vont être prises pour faire renvoyer à leur corps tous les chimistes de l'active et de la réserve de l'active détachés dans les usines. »

On ne saurait concevoir un plus sûr moyen de paralyser la défense nationale. Des canons, des munitions, en effet, ça ne tombe pas du ciel. Il faut apparemment, pour que l'héroïsme des poilus en fasse tel usage que de droit, que ce soit fabriqué par quelqu'un — voire par quelqu'un de compétent et sachant son métier.

Autrement, l'on s'exposerait à voir s'étendre et s'aggraver la situation qu'un grand fabricant d'explosifs, dans un document que j'ai eu sous les yeux, caractérisait ainsi :

« Nous avons essayé d'utiliser des hommes venant des dépôts. Malheureusement nous avons dû le plus souvent les renvoyer au bout de quelques jours, car, malgré leur bonne volonté, ils ne font pas grand-chose, et, de plus, par leur maladresse, ils suscitent des accidents dont ils sont les premières victimes. »

Que voulez-vous ? On ne fabrique pas de la mélinite comme on pèle des « patates ».

On me dira que, vu précisément cette nécessité de l'expérience technique, les vieilles classes de la territoriale doivent reculer une forte réserve de praticiens *ad hoc*. Vraie ! Serait-ce donc que les premiers choix qui ont provoqué tant de doléances motivées ont été exceptionnellement malheureux ? Ne se-

rait-ce pas plutôt que le recensement a été fait en dépit du bon sens, sans aucun contrôle, chaque homme s'attribuant à tort et à travers tous les états de service et toutes les références que lui suggérait son imagination ? « Ça n'est pas difficile », comme disait l'un de ces embusqués, notaire de son état, à l'un de nos pyrotechniciens les plus autorisés, qui, lui, naturellement, n'est rien — pas même fournisseur.

Voilà comment des garçons de bureau et des manœuvres ont été classés « chimistes » ; comment l'on a retenu à titre de « techniciens » des professeurs de chimie des lycées et collèges ou des écoles libres, très « calés » peut-être sur la théorie, mais ignorant l'a b c de la pratique, et incapables à faire seulement une analyse ; comment tant de neveux de parlementaires et de fils d'archevêques peuplent, par la grâce du « piston », les laboratoires et les usines, où leur incapacité se solde par le ralentissement ou le sabotage de la fabrication. N'est-ce pas miracle que, dans ces conditions d'incohérence, les combattants puissent être à peu près suffisamment approvisionnés en munitions ?

Pendant ce temps-là, sauf de rares exceptions, les vrais chimistes, sortis des écoles pratiques, rompus aux travaux de laboratoire et aux manipulations les plus délicates, sont maintenus sur le front, à faire le coup de feu ou à remuer de la terre.

Combien, au lendemain de la victoire, rendue ainsi de plus en plus lointaine et de plus en plus dispendieuse, manquera à l'appel !

Qu'adviendra-t-il dès lors de l'industrie française de l'après-guerre ? Comment disputera-t-elle aux vaincus le monopole du marché des produits chimiques ? Ce n'est pas, j'imagine, des « spécialistes » qui tiennent — ou sont censés tenir — aujourd'hui le rôle qu'il sera possible de faire état pour entreprendre et mener à bien cette œuvre formidable...

Où ou non, la République a-t-elle besoin de chimistes ? Si oui, qu'il me soit permis de demander à ceux qui l'instrumentent si c'est un bon moyen d'en avoir que de faire de Berthollet, de Guyton de Morveau, de Chaptal, d'Hassenfratz, de Fourcroy, et *tutti quanti*, autant de fusiliers ou d'« artificiers » de deuxième classe ?

Emile Gautier

La censure nous a priés de ne pas publier l'article de Maurice de Waleffe sur le voyage de M. Briand à Rome.

UNE ÉCONOMIE qu'il ne faut pas faire

Le règlement sur le service de la solde fixe, ainsi qu'il suit, les allocations de solde à rappeler, à leur rentrée en France, aux militaires faits prisonniers ou retenus par l'ennemi :

A. — Les officiers et sous-officiers rengagés et assimilés ont droit à la solde d'absence.

(La solde d'absence est égale à la moitié de la solde de présence.)

B. — Les autres militaires n'ont droit à aucune solde.

Cependant ! celui qui est détenu par l'ennemi, la plupart du temps parce qu'il est resté blessé entre ses mains, ne subit-il pas toutes les douleurs morales et même physiques de la captivité pour la patrie ?

Et, en droit strict, toute peine ne mérite-t-elle pas salaire ?

Le ministre de la guerre le comprend si bien que, en rappelant, par une circulaire du 24 janvier 1916, le règlement aux intéressés, il ajoute que ces dispositions seront appliquées en attendant qu'elles soient modifiées.

Il a donc l'intention de les modifier. On ne peut qu'applaudir à une pareille intention en espérant qu'elle sera bientôt suivie d'effet.

Si le concours du Parlement ne nécessaire en l'espèce, celui-ci ne le refusera pas.

Général Verraux

M. BRIAND EN ITALIE

M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, quittera Paris demain mercredi, pour se rendre en Italie ; il sera accompagné de M. Léon Bourgeois, ministre d'Etat, et de M. de Margerie, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères.

Propos d'un grincheux

AH ! NON !

Je viens de lire avec attention le discours qu'a prononcé au Pré-Saint-Gervais, avant-hier, le citoyen Vandervelde, ministre d'Etat. C'est un très beau discours, si on se laisse emporter au rythme dur et martelé de la phrase. C'est un discours faible, dès qu'on essaie d'en assembler les parties.

Vandervelde a dit :

« Nous avions, il y a quelques mois encore, des foyers où nous étions paisibles. On a détruit tout cela. On a tué des milliers d'hommes et de femmes qui n'étaient pas des soldats. On a pillé notre terre, alors que nous n'avions fait aucun mal. On a propagé le ravage et l'incendie. Eh bien ! à la leur des flammes, nous avons vu la patrie et nous l'avons défendue de toutes nos forces ! »

A ces mots, l'auditoire enthousiasmé a crié : « Vive la Belgique ! »

Mais le citoyen Vandervelde a répondu : « Oui... vive la Belgique ! mais aussi, et toujours et plus que jamais : Vive l'Internationale ! »

Je ne sais si l'auditoire a compris. Moi, je ne comprends pas.

J'ai bien lu le raisonnement démodé par quoi le citoyen Vandervelde a tenté de justifier sa réponse : que défendre les nations libres, c'est défendre l'Internationale ; que l'Europe doit être libre pour que l'Internationale se développe et qu'en somme, la patrie est le patrioisme le plus cher de l'Internationale, etc. Pauvres sophismes, dont on doit bien rire, dans la tranchée !

Ce sont nos frères, les Allemands ? Il n'est pas responsable, le peuple allemand ? C'est sur le kaiser seulement que doit retomber l'infamie de cette guerre, la honte des massacres, des incendies et des viols ? Vous croyez vraiment, citoyen Vandervelde, que les Allemands ne furent féroces que par ordre ? Vous croyez que des Belges ou des Français seraient capables de couper les mains des petits enfants ? Alors, vous avez raison de souhaiter l'union entre tous les peuples, la fraternité des loups et des brebis, l'accord des Allemands avec les Belges et les Français.

Mais si vous pensez que la cruauté des soldats de Guillaume n'est pas nôtre, alors, que venez-vous prophétiser l'accablade des victimes et des bourreaux ?

Vous avez « vu la patrie ». Tâchez maintenant de voir la rase.

Albert Savarus

Le théâtre est un commerce... comme les autres

Les directeurs refusent de verser seuls leurs recettes pour les victimes du zeppelin

Les directeurs de théâtres, de concerts et de cinémas de la capitale partent en guerre contre le préfet de police et le conseil municipal. Les édiles, sur la proposition de leur syndic, M. Gay, avaient primitivement décidé que les salles de spectacles feraient relâche en signe de deuil le jour des obsèques des victimes du zeppelin. Ils étaient revenus sur cette décision lorsqu'on leur avait fait remarquer qu'elle privait de leur gagne-pain le grand et le petit personnel, depuis les artistes jusqu'aux ouvrières en passant par les musiciens, les machinistes, les contrôleurs et les buralistes.

Pour arranger les choses, le préfet de police et le ministre de l'Intérieur avaient autorisé l'ouverture des salles mais à la condition expresse que le montant des recettes, déduction faite des principaux frais généraux, serait versée entre les mains de l'Assistance Publique pour être distribuée sous forme de secours aux familles des victimes.

Cet arrangement avait provoqué une vive émotion chez les directeurs qui s'étonnaient de faire seuls les frais de cette charité publique. Leurs trois associations, celle des théâtres, celle des concerts et celle des cinémas, qui se sont réunies hier matin, ont résolu de ne pas obtempérer aux ordres de M. Laurent et de M. Malvy.

C'est M. Porel, vice-président de l'Association des Directeurs de Théâtres, qui est allé, en l'absence de M. Albert Carré, mobilisé, faire part de cette décision au préfet; auquel il a remis une longue lettre explicative.

Les raisons que font valoir les directeurs pour excuser leur geste ne manquent pas de justesse.

— Quoi qu'il arrive, disent-ils, c'est toujours à notre caisse qu'on vient frapper.

« Or, nous sommes des commerçants comme les autres et ce n'est pas une raison parce que l'administration de M. Mesureur nous impose déjà lourdement pour que nous soyons à tout instant grevés de nouvelles charges. Pourquoi, dans le cas présent, ne pas avoir demandé aux cafés de faire abandon de leur recette de la journée ? Au contraire, on s'adresse uniquement aux théâtres, sans tenir aucun compte des difficultés de ces entreprises, difficultés encore augmentées par la guerre et que les dernières visites des zeppelins ont doublées.

« Rien n'est plus juste que de prélever une dime sur les plaisirs pour assister ceux qui souffrent, mais c'est à celui qui s'amuse de payer et non pas à celui qui travaille. »

Les choses en sont là.

LES OBSEQUES des victimes du zeppelin

Les victimes du zeppelin qui bombardèrent, le 29 janvier, l'un des quartiers les plus peuplés de Paris, ont eu, hier, des obsèques particulièrement émouvantes. Emouvantes par leur solennité et par l'attitude recueillie de la foule venue pour saluer les innocentes victimes d'une attaque barbare.

Le service religieux a été célébré en l'église Notre-Dame-de-la-Croix de Ménilmontant, paroisse du quartier qui compte le plus de tués et de blessés et dont l'édifice a été encadré par les bombes jetées du dirigeable ennemi. Bien que n'étant point officielle, cette messe a cependant réuni, malgré l'heure matinale, une grande affluente. Il avait fallu organiser, bien avant neuf heures, un important service d'ordre.

Au centre de l'édifice, tendu de noir, un grand catafalque avait été dressé, sur les trois marches duquel les cercueils étaient disposés. Sept d'entre eux contenant des cadavres d'enfants ou de jeunes gens étaient recouverts d'une draperie blanche.

Dans le chœur quelques personnages officiels avaient pris place. M. Denys Cochin, ministre d'Etat, représentant le président de la République, les préfets de la Seine et de police, des sénateurs, des députés, des conseillers municipaux, des représentants des corps constitués civils et militaires occupaient les premiers rangs de chaises ; les suivants étaient réservés aux familles. Mme Poincaré, accompagnée de Mme la colonelle Renault, assistait également à la cérémonie religieuse qui présidait l'archevêque de Paris.

Après la messe, et avant de donner l'absoute, le cardinal Amette est monté en chaire. Il a flétri dans une allocution émouvante ce nouveau crime des barbares.

Le cortège s'est officiellement formé à la sortie de l'église pour se rendre devant la mairie du XX^e où une tribune avait été dressée, pour les orateurs.

Il y eut, en effet, de nombreux discours. Tandis que les chars, couverts des plus belles couronnes, venaient se ranger sur les côtés de la place Gambetta, les sept prolonges d'artillerie qui portaient les cercueils se plaçaient face à la maison municipale toute drapée de noir et où la dépouille de M. Fayet qui, par testament, avait demandé des obsèques civiles, se trouvait déjà. Les troupes formaient la haie et la musique de la Garde Républicaine exécutait la *Marche funèbre* de Chopin.

Les discours commencèrent aussitôt. Il n'y en eut pas moins de cinq.

Le premier fut de M. Malvy, ministre de l'Intérieur :

Paris de la Révolution française, qui franchit la France, dit-il, et tenta d'affranchir le monde, Paris de 1870, dont le courage et l'énergie sauvèrent l'honneur du pays, Paris, noble ville qui n'a jamais déserté la cause du droit, de la justice et de la liberté, Paris, dont on a osé escompter la reddition morale, a montré une fois de plus par l'admirable tenue de sa population que, fidèle à sa glorieuse histoire, les ruines, suivant la belle pensée du poète, le frappaient sans l'émouvoir.

Le deuxième fut de M. Adrien-Mithouard, président du Conseil municipal :

Qu'il me soit permis, devant ces cercueils, prononça-t-il, d'adresser à la population parisienne l'hommage de notre admiration, à laquelle fait écho l'admiration du monde entier. Par la sérénité simple et la noblesse de son attitude, elle s'est montrée digne des traditions de son illustre passé ; par le pieux pèlerinage qu'elle ne cesse de

conduire aux lieux où se sont abattues la dévastation et la mort, elle manifeste aux familles des victimes que leur douleur est celle de la cité tout entière.

Le troisième fut de M. Karcher, maire du XX^e arrondissement :

C'est une paix durable, s'écria-t-il, pres- que éternelle qui doit sortir du brasier for- midable qu'a allumé la barbarie allemande, qui doit marquer la fin de cet empire qui avait déséquilibré le monde, c'est de ses cendres que doit sortir cette ère de paix qui doit nous récompenser de tous les sacrifices que s'est imposés la France qui se sera élé- vée si haut dans l'histoire par l'héroïsme de ses enfants.

Le quatrième fut de M. Victor Dejean- le, député de l'arrondissement :

Au nom de la population que je repré- sente, dit-il à son tour, je tiens à offrir l'hommage de ma sympathie et de mon ad- miration aux familles, comme j'adresse mon hommage à ceux qui lutent dans les tranchées et aux mères qui donnent leurs enfants à la patrie.

Le cinquième enfin, fut de M. Lucien Hubert, sénateur des Ardennes, qui parla au nom des départements en- vahis, dont les époux Donelle sont ori- ginaires :

S'ils regrettaient le petit village dont ils contaient les peines et les privations, ils espéraient bien le regagner dans l'allégres- se du triomphe. Ils étaient comme tous ces réfugiés dont le moral pourrait servir de réconfort, s'il en était besoin.

Les discours terminés, le cortège s'est reformé et s'est rendu au cimetière du Père-Lachaise où onze fosses ont été of- fertes par la Ville de Paris pour y rece- voir les malheureuses victimes.

Les troupes de service ont défilé en présence d'une foule émue et recueillie.

Les Communiqués

15 heures.

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

23 heures.

En Belgique, notre artillerie a bombardé efficacement le fortin Vauban, près d'Het- sas, et les tranchées ennemies en face de Steenstraete.

En Artois, un tir de nos batteries a pro- voqué de fortes explosions dans les lignes allemandes vers Saint-Laurent (nord-est d'Arras).

Entre Oise et Aisne, un blockhaus ennemi a été détruit à la lisière sud du bois d'Ours- camps.

En Champagne, un bombardement de notre artillerie lourde sur des établissements ennemis, près de Chalerrange, a provoqué un grand incendie.

Canonnade réciproque sur le reste du front.

Contre les Zeppelins

Recherchant les moyens qu'on pour- rait mettre en œuvre pour s'opposer à de nouvelles incursions des aéroplanes al- lemands, nous proposons récemment d'utiliser, pour les tirs d'artillerie, des obus à fumée colorée.

Certes, nous ne prétendons pas que ce moyen soit infailible. Mais ne con- vient-il pas de chercher, sans plus at- tendre, la solution de ce problème ? A toute attaque on doit pouvoir opposer une défense.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont écrit à ce sujet. L'un d'eux nous dit qu'au lieu d'employer les obus à balles (shrapnells) dont les éclats ne causent aucun dommage aux zeppelins, on pourrait employer les obus à mélinite ordinaires, qui éclatent en l'air au mo- ment voulu, et dont l'explosion, très violente, peut, sans même que les éclats touchent l'appareil visé, causer sa chute par simple remous. Il n'y aurait qu'à remplacer la fusée percutante, dont sont armés ces obus, par une fusée fusante.

Il existe aussi des altimètres très pra- tiques. Mais on n'en construit point. Enfin, des tables ont été établies pour régler le tir en hauteur. Mais elles sont restées dans les cartons et les postes de défense contre aéroplanes n'en sont pas encore pourvus.

Alors ? Alors, attendons la prochaine visite des zeppelins.

Louis Raemaekers à Paris

Louis Raemaekers a reçu hier après-midi ses camarades français dans la salle des fêtes du Journal. M. Charles Humbert se tenait à ses côtés, avec plusieurs de ses collaborateurs.

Le dessinateur hollandais a, dans une allocution prononcée en français, remercié les personnes présentes de la sympathie qu'elles lui ont témoignée.

M. Cohen, correspondant du Telegraaf, lui a répondu.

L'artiste avait été invité à déjeuner par l'Association de la Presse anglo-américaine, qui avait tenu à lui prouver sa sympathie et à le féliciter.

Louis Raemaekers sera reçu aujourd'hui officiellement par le Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville.

MORT DU GÉNÉRAL DELMOTTE

Le général Delmotte vient de mourir à l'hôpital de Doullens des suites d'une mala- die contractée sur le front nord où il com- mandait une division.

Au début des hostilités, il commandait le 23^e régiment d'artillerie, à Toulouse. Nom- mé, en août 1914, au commandement de la 6^e brigade d'infanterie, il se distingua le 30 août, lors de la retraite de Charleroi, à la tête de l'arrière-garde du 17^e corps d'armée.

Au mois d'octobre, le colonel Delmotte fut nommé général de brigade et, au mois de décembre, officier de la Légion d'honneur. Il y a quelques mois, il avait été appelé au commandement d'une division, à la tête de laquelle il prit part à de nombreuses ac- tions.

Hors d'Œuvre

RECETTES DE CUISINE

Je ne veux pas donner de recettes de cui- sine à mes lectrices. Au contraire, je leur en demande une. Reconnaisant la supé- riorité du cordon-bleu sur le bas-bleu, je pose, aujourd'hui, aux personnes compétentes, cette question délicate :

Comment faut-il accommoder la tortue et le hérisson pour qu'ils soient bons à man- ger ?

N'allez pas croire que je me moque de vous. Car alors il faudrait supposer que nos poilus en exil sur le front du Vardar se mou- quent de leurs marraines.

Ce sont eux, en effet, qui posent la ques- tion à celles-ci, lesquelles me la transmet- tent ; et moi, à mon tour...

Nos poilus capturent beaucoup de tor- tués et de hérissons dans le camp de Salo- nique. (J'ai peut-être tort de révéler ce fait qui pourrait amener des complications diplomatiques, car il s'agit de tortues et de hérissons grecs, sujets du roi Constan- tin.)

Nos poilus ont épuisé toutes les distrac- tions d'ordre sportif ou humoristique que pouvaient leur procurer ces animaux.

Ils ont fourni des hérissons dans les lits de tous les officiers d'administration qui pullulent à Salonique.

Ils ont organisé des courses de tortues. On sait que la tortue est actuellement champion de vitesse sur un kilomètre, sans entraîneur, ayant battu le lièvre, ancien recordman. Elle détient aussi le record du saut en hauteur, car, ayant été emportée dans les airs par un aigle en l'an 456 avant J.-C., elle retomba de si haut qu'elle brisa le crâne du poète Eschyle.

Mais nos poilus ont entendu dire qu'en outre la tortue et le hérisson étaient com- estibles.

Ils comptent sur les lectrices de l'Œuvre pour leur donner une recette concernant la façon de les accommoder.

Dès à présent, je peux leur procurer une indication sur la façon dont se pré- pare le potage à la tortue : le potage à la tortue se fait avec de la tête de veau.

ZETTE.

Coupe de cheveux

On vient de donner l'ordre, dans la quatrième région, de couper les cheveux de tous les soldats à la tondeuse.

Nous sommes en plein hiver. Ce ne peut donc pas être une mesure hygiéni- que, l'hygiène en cette saison consistant à éviter les névralgies et les rhumes de cerveau.

Il ne peut pas s'agir davantage d'une mesure esthétique. On n'améliore pas l'aspect du militaire en l'obligeant à mon- trer aux passants une tête de veau ou une tête de forçat.

Cet ordre est d'ailleurs aggravé, dans chaque dépôt, par diverses sanctions dont la plus remarquable ressort de l'ordre du jour suivant :

« L'adjudant de service passera en re- vue des têtes des hommes, et leur inflige- ra des punitions proportionnelles à la longueur des cheveux qu'ils auront indé- ment conservés. »

Au cœur de la bataille

Le 24 janvier, dans un secteur que nous n'avons pas le droit de préciser, une tranchée venait d'être prise à l'en- nemi. Deux sections s'y installèrent et s'y maintinrent sous un feu violent.

C'est alors qu'on vit arriver un agent

de liaison, à la recherche du comman- dant de compagnie, à qui il devait re- mettre un pli urgent.

Il trouva le destinataire, près de qui il remplit sa mission.

Et le capitaine lut ceci :

NOTE DU G. Q. G. N° 12616

22-1-16. — L'attention du général en chef a été attirée sur l'opportunité d'auto- riser les hommes à porter des vêtements en caoutchouc imperméable, quoique ces effets ne soient pas réglementaires. Le général commandant en chef a pris à ce sujet la décision suivante : il conviendra d'autoriser le port de ces vêtements susvisés dans les tranchées, à condition qu'ils soient de couleur bleue ou khaki, suivant les uniformes. En dehors des tranchées, les circonstances...

Le capitaine, malgré l'urgence de ces recommandations, ne lut pas plus avant, car les Boches prononçaient une contre- attaque. Et le capitaine (eut-il tort ?) ju- gea, sur le moment, les Boches beaucoup plus urgents que la note du G. Q. G.

Une nouvelle industrie

Les commerçants, industriels et particu- liers qui, au début de la guerre, ont eu une ou plusieurs voitures réquisition- nées par l'Etat, reçoivent aujourd'hui des lettres dans la forme suivante :

Monsieur, J'ai l'avantage de vous informer que je suis susceptible, par mes démarches et re- lations, de vous faire obtenir un supplé- ment sur le prix de la voiture qui vous a été réquisitionnée, car j'ai lieu de croire qu'elle a été estimée un prix inférieur à sa valeur.

Je prends à ma charge tous les frais que pourra occasionner la réclamation faite par mes soins, et ne vous demanderai qu'un pourcentage sur le supplément que je vous aurai fait accorder..., etc.

Il est infiniment probable que les si- gnataires de ces circulaires ne se vantent pas, sans quoi ils ne s'amuseraient pas à écrire à des gens qui ne réclament rien, pour les pousser à réclamer ce qu'on ne leur doit point.

Ils sont donc en mesure de faire chan- ter un peu l'Etat, et d'aider, dans la mesure de leurs moyens, au gaspillage des deniers publics.

Mais par quelles démarches ? Par quelles relations ?

Les mercantis du front

M. le sous-intendant X..., directeur de l'Intendance de la ... région, impose aux chefs d'unité administrative l'achat d'une ration de vin supplémentaire au train de ravitaillement...

Cet achat est fait sur le boni proven- ant de l'indemnité de quelques centimes allouée par jour et par homme en vue d'améliorer l'ordinaire.

Et ainsi il devient impossible de don- ner aux hommes, suivant leur désir, des suppléments de légumes et de dessert.

Le vin, de qualité très inférieure, est remboursé à l'intendance à des prix très supérieurs à ceux du commerce local... qui ne donne pas le vin pour rien.

Or, M. le sous-intendant X... est pro- priétaire de vignes dans le Midi.

Rejouissances

« On mande de Sofia qu'à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prince royal, le Sobranié a levé la séance. »

Les parlementaires ont, à Sofia, de

singulières manières de manifester leur joie : les mêmes manières que les par- lementaires français emploient pour ex- primer, en cas de deuil, leur douloureuse sympathie.

Les beaux titres

D'un grand journal du matin, ce titre sensationnel, propre à attirer les ama- teurs de romans-feuilletons et de films tragiques :

ON SE HÂTE DE FAIRE DISPARAITRE LE CADAVRE

Et voici l'article :

Amsterdam, 3 février. — On mande de Con- stantinople que le corps du prince héritier de Turquie a été déposé ce matin, avec le céré- monial habituel, dans le caveau du sultan Ahmed, à Stamboul.

C'est bien fait pour les amateurs de feuilletons tragiques !

Questions

A quel avantage correspond le refus des compagnies de transports d'accepter, pour les troupes de l'avant, des colis pos- taux rigides ? On ne veut que des pa- quets mous. (Refus fait à Alger, le 15 janvier 1916.)

Pourquoi refuser l'envoi, en valeur dé- clarée, par la poste, d'objets à destina- tion des armées ? Est-ce pour ne payer qu'une indemnité de 10 francs si la poste perd une montre qui en vaut 50, ou pour favoriser le commerce des mercantis du front ? (Refus fait à Marseille, le 20 janvier 1916.)

Nul n'est censé ignorer la loi

Pour la connaître, il en faut voir le texte. Le seul exact et complet est dans l'Officiel tout comme pour les program- mes de spectacles. Seulement ceux-ci, on est sûr de les trouver à l'intérieur, nous annonce généralement une pancarte.

L'Officiel (le journal), on ne sait où le trouver. Les kiosques de journaux, qui sembleraient assez indiqués pour le ven- dre, ne le tiennent pas, pour l'excellente raison qu'on ne leur en fournit pas.

Alors il faut courir dans les gares où les bibliothèques ont quelques exemplai- res enlevés des potron-minet. On a aussi la ressource d'aller aux bureaux du journal. Mais ils ferment à quatre heures en semaine et n'ouvrent pas le dimanche.

Nous commencerons prochainement la publication d'un nouveau récit litté- raire.

La Captivité de Grand-Père

La Captivité de Grand-Père n'est pas un roman. C'est la narration simple d'un brave homme qui a vu son village envahi par les soldats du kaiser, et qui est resté dans sa maison. A son gen- dre il a dit ce qui était arrivé. Et comme ce gen- dre est Louis Morin, artiste peintre et dessinateur, écrivain aussi, dont les connaisseurs apprécient de longue date le talent délicat et spirituel, on prévoit l'intérêt et l'élégance du récit.

Mais, écrivain, Louis Morin n'a pas oublié qu'il dessine. Il a dessiné. Et... et enfin, vous verrez.

LES GERMANO-BULGARES

vont-ils se décider ?

Assassinat ou suicide, la fin tragique du prince Youssouf Izeddine ne change rien aux choses d'Orient. Elle prouve tout au plus que la mort, en Turquie, sait travailler au moment opportun pour qu'il y ait besoin d'elle. La disparition du prince héritier dé- barrasse les Jeunes-Turcs et leurs amis al- lemands du seul homme qui fit mine de les gêner ; elle achèverait de démontrer, s'il en était encore besoin, l'implacable détermi- nation de nos ennemis de ne reculer devant rien pour aboutir.

Défaçons-nous donc une bonne fois pour toutes de nos illusions. Il n'y a plus de place pour le sentimentalisme dans la lutte où le monde est engagé. Chacun triom- phera ou mourra dans le camp où il s'est de gré ou de force rangé. En ce qui con- cerne particulièrement la Turquie et la Bulgarie, soyons bien persuadés qu'elles iront toutes deux jusqu'au bout aux côtés de l'Autro-Allemagne. Il se peut, en effet, qu'elles aient été entraînées dans le conflit par leurs dirigeants, malgré le sentiment populaire, mais il est certain que les cir- constances y ont aujourd'hui amené l'im- mense majorité à confondre son intérêt bien compris, la réalisation de ses aspira- tions, l'avenir même du pays avec la vic- toire allemande.

Elle n'a, d'ailleurs, pas le choix. Elle ne peut se maintenir dans les Balkans, elle ne peut espérer nous en chasser qu'avec l'aide effective des Bulgares et des Turcs. Que les uns et les autres, les Bulgares surtout, aient formulé des exigences nouvelles de- vant les risques toujours croissants de la coopération qu'on leur demandait, cela est hors de doute ; mais, comme l'Allemagne s'est trop avancée pour pouvoir reculer, il est certain que les conférences de Nich ont abouti à des accords précis dont la Thrace grecque et la Dobroudja roumaine doivent faire les frais.

Le jour où sera enfin déclanchée l'atta- que contre nos positions de Macédoine, retardée depuis deux mois par une suite d'événements imprévus — victorieuse retraite des Alliés dont les Germano-Bulgares avaient escompté l'encercllement à Doiran-Guev- guéli, attitude hostile de l'armée grecque, brusque offensive russe en Bukovine — Turcs et Bulgares y participeront.

Cette attaque contre Salonique, toutes les informations la présentent de nouveau comme imminente. La présence du maré- chal Mackensen à Monastir, où se concentrent des régiments allemands et magyars ramenés du front de Bukovine (ou plus proba- blement de Pologne), l'apparition d'au- tres forces allemandes sur le front du Var- dar d'où seraient retirées des troupes bul- gares, le bombardement aérien de Saloni- que, et la reprise violente des duels d'ar- tillerie dans le secteur de Doiran, sont in- terprétés à Athènes comme les signes d'une offensive prochaine. Un indice plus signi- ficatif encore que l'heure de l'action ger- mano-bulgare est enfin arrivée serait la dis- cussion prise par le gouvernement grec de ramener vers l'intérieur de la Thessalie les troupes grecques cantonnées à Florina, Vo- dena et Véria, c'est-à-dire sur la route que doivent suivre les envahisseurs allemands dans leur marche de Monastir vers Saloni- que.

Le malheur pour ces nouvelles à sensa- tion c'est que l'une d'elles, et non moins, et la plus importante, est matériellement fautive : le démenti opposé par le gouvernement grec au bruit que les corps d'armée qui sur- veillent la frontière de Macédoine avaient reçu l'ordre de s'en éloigner est l'expression de la vérité. Il est possible que cet ordre vienne, il est tout à fait exact que les plus grands efforts sont faits à Athènes pour qu'il soit donné, mais jusqu'ici il ne l'a pas été. Les sentiments d'hostilité à notre égard d'une partie du grand état-major hel- lène n'ont pas varié, la conviction du roi Constantin que nous ne pourrions abatte- l'Allemagne demeure entière, mais la haine de la majorité des commandants d'armée et de la masse des soldats grecs pour les Ger- mano-Bulgares est telle, elle ne cesse de se man- ifester si clairement que le souverain et ses conseillers sauront refréner leurs symp- thies jusqu'à l'issue de la bataille autour de Salonique. Eux non plus, ils n'ont pas le choix.

L'obligation où se trouvent donc les Ger- mano-Bulgares de tabler sur une entrée en action contre eux des soldats grecs rend tout à fait improbable une offensive immi- nente de leur part. Ils ont besoin, avant de nous attaquer, d'en avoir fini avec la me- nace serbo-italienne en Albanie, d'achever la parfaite remise en état de leurs lignes de ravitaillement et de communications et de compléter leurs concentrations.

L'Albanie occupée, les Italiens refoulés sous la protection de leurs navires — et les Austro-Bulgares s'y emploient activement — en un mot une fois toute la péninsule balkanique déblayée d'adversaires, les Austro-Germano-Bulgares se retourneront contre nous. Ce sera vraisemblablement pour la fin de ce mois. Ils peuvent différer, en effet, retarder davantage, car il faut qu'ils en aient fini avec les Anglo- Français avant que la fonte des neiges dans les Carpates ait rendu possible une nou- velle offensive russe, avec ses éventuelles conséquences du côté de la Roumanie. Or ce sera le printemps dans les Carpates en avril...

Mais à la guerre, plus que partout ailleurs, la fortune ne passe pas deux fois sur le même chemin.

Sarrail attend Mackensen avec le sou- rire...

Henri Pozzi



Pour la classe 1917 (1)

Les Gymnastiques naturelles

Je crois avoir prouvé que les gymnastiques pseudo-scientifiques et artificielles, telles que la *suédoise*, n'avaient rien de voir avec la formation virile des adolescents que nous venons d'incorporer. Lorsqu'on médite un programme d'éducation physique, c'est déjà beaucoup que de savoir ce qu'il n'y faut pas mettre.

Quand il serait vrai, d'ailleurs, que ces gymnastiques de cabinet de toilette ou de descente de lit pussent nous donner, comme elles s'en flattent, une forme académiquement parfaite, une sorte de santé *statique* (comme dirait un physicien) suffisante pour un homme de bureau ou un rentier, elles ne vaudraient guère en l'occurrence. Ce qu'il nous faut ici, ce sont des santé en mouvement, des vigoureux en action ; et aussi, pour la vie de tranchées, cette rusticité, cette *patience* corporelles que l'on ne saurait attendre des gracieuses pantomimes d'armoire à glace.

Ce qu'il nous faut, en un mot, ce sont des méthodes *naturelles et utilitaires*.

De ces méthodes nous avons un type accompli : celle du lieutenant de vaisseau Hébert, et une démonstration éclatante : les héroïques performances des fusiliers-marins de Dixmude, dont beaucoup avaient reçu, dès l'âge de mousse, à Brest, puis à Lorient, cette forte discipline physique.

Il y a quelque dix ans, en effet, un homme s'est rencontré qui, en face des subtilités et, pour ainsi dire, de la scolastique des systèmes artificiels, nous restituait les principes du bon sens français, déjà pressentis, sinon formulés, par un Rabelais ou un Montaigne.

Principes aussi simples que sûrs, d'une simplicité telle, il est vrai, qu'elle a de quoi déconcerter cette réglementation et cette bureaucratie qui sont précisément l'envers du bon sens national.

Écoutez Hébert, véritable Descartes de l'éducation physique en France.

— L'homme, nous dit-il, est physiquement, un animal identique aux autres animaux. Or, le chien, l'oiseau, le poisson arrivent à leur développement normal, réalisent leur gabarit parfait rien qu'en faisant les mouvements ou les exercices pour lesquels leur corps est construit : en courant, en volant, en nageant, en vivant dans leur élément naturel, air ou eau purs.

L'homme non civilisé, astreint par les nécessités mêmes de son existence à marcher, à courir, à sauter, à escalader des obstacles, à grimper aux arbres, etc., n'a rien à envier, en forme plastique, en vigueur ni en résistance, aux animaux parfaits.

Le civilisé, au contraire, exempté par le progrès mécanique de la plupart de ces exercices naturels, s'étiolera de jour en jour s'il ne s'y remet volontairement, au moins quelques quarts d'heure par jour. Nul système artificiel ne saurait remplacer cette gymnastique en quelque sorte originelle, même et surtout s'il s'agit d'un entraînement exceptionnel, intensif, comme celui que nous devons imposer à nos soldats. Qui veut entraîner un cheval de sang, en vue d'épreuves de vitesse ou de fond, ne lui fait pas faire, dans son écurie, des mouvements de jambe soi-disant rationnels, mais le fait trotter, galoper, sauter sur le terrain même de ses futurs exploits.

D'où la *leçon-type* d'Hébert. Une succession d'exercices naturels : marche en station droite, en flexion, course, sauts, grimper à la corde lisse, lever de la gueuse de fonte, lancement du poids, escalade de barrières en bois, de murs en pierre, natation, plongée, etc.

Et non point, comme au lycée ou dans l'armée, un travail discursif et parsemé, chaque individu passant à son tour à l'appareil et, de ce fait, travaillant une minute sur dix, pas même un quart d'heure pendant l'heure de la leçon. Mais trois quarts d'heure d'exercice collectif sans interruption, sans autre repos que celui qui résulte du changement d'exercice, un groupe de muscles se reposant tandis que l'autre travaille.

Non point encore, comme chez les sportifs purs, ces artistes du muscle, la recherche de la performance exceptionnelle, du record, sur des pistes confortables, par-dessus des obstacles fictifs, lattes légères, fil tendu entre deux perches. Mais des obstacles réels : un trou profond, un mur qui résiste et écorche les tibias du sauteur maladroit. Et, surtout, la recherche, non pas du record unique, mais de la bonne moyenne sur une douzaine d'épreuves, moyennant ce qui fera l'homme complet, le soldat idéal.

Tous ces exercices, pratiqués en plein air, le corps presque nu, profitant à la fois de cette mystérieuse mais indiscutable nourriture héliothérapique et d'ablutions fréquentes, au besoin de la pluie, douche naturelle.

Ajoutez à cela l'idée originale (et qui aurait dû séduire plus tôt nos instructeurs des armées de terre) d'un système de notation numérique qui permet, à chaque instant, de connaître, exprimée en chiffres, la valeur athlétique d'un homme et, sous l'aspect statistique (ô bonheur !...), celle de plusieurs groupes d'hommes.

Rien que de très simple, d'ailleurs. Pour chaque exercice naturel, Hébert institue un *zéro* qui exprime la performance minima que doit accomplir un homme normal, pris à l'improviste. Pour le saut en longueur avec élan, ce sera, par exemple, 3 mètres 50. Les distances supérieures sont cotées 1, 2, 3, 4... points. Les distances inférieures seront cotées négativement : -1, -2, -3, etc. A un moment quelconque, vous pourrez, en additionnant le nombre de points obtenus par un homme pour les douze épreuves essentielles, obtenir la *fiche individuelle* de cet homme. Des quelque deux cents *fiches individuelles* d'une compagnie, il vous sera aisé de tirer la moyenne athlétique des hommes de cette compagnie. Je signale aux bureaucrates invétérés que cela peut donner de bien jolis « états » qui, par surcroît, exprimeront quelque chose de vrai, de réel, d'infiniment plus réel que les arbitraires classifications en *aptés* et *inaptes* qui résultent des visites médicales souvent hâtives.

Toute la force de la logique et de l'expérience réunies sont pour cette *méthode Hébert*, que l'école de Joinville a bien adoptée officiellement en 1913, y compris son système de notation, mais en se la réservant à elle-même et sans la faire passer encore dans l'armée tout entière.

Pour qui a pu en constater les effets, dès avant la guerre, sur les mousques de Brest, sur les fusiliers-marins de Lorient et sur les jeunes élèves du *Collège d'athlètes* de Reims, où Hébert avait cru pouvoir prendre sa retraite, cette méthode avait déjà fait ses preuves. Les héros de Dixmude et de Saint-Georges lui ont donné ses grandes lettres de créance. Allez donc trouver, dans une compagnie d'infanterie, prise au hasard, plusieurs dizaines d'hommes athlétiquement capables, en décembre, dans un canal glacé, d'accompagner à la nage des barques transportant des canons !...

Je ne sais si Georges Hébert est complètement remis de la blessure qu'il reçut à la bataille de l'Yser. Je souhaiterais presque qu'il fût encore inapte et qu'on employât cette haute compétence à l'entraînement physique de la classe 17.

Ce serait, en même temps qu'une précieuse garantie, un bel exemple d'union sacrée entre l'armée de terre et la marine, ces deux sœurs quelquefois ennemies — en temps de paix.

P.-S. — Répondant à mon article du 19 janvier sur l'éducation physique de la classe 1917, le docteur F. Sandoz, un de nos kinésithérapeutes les plus qualifiés, me reproche d'avoir exécuté sommairement la *méthode suédoise*, à laquelle, dit-il, je n'ai « rien compris » et qui reste, selon lui, « la méthode basale de choix », en d'autres termes, la « grammaire de l'éducation physique par le mouvement ».

Si je n'ai « rien compris » à la *suédoise* — après avoir, sur la question, lu une douzaine de gros volumes, entendu autant de conférences et assisté à de nombreuses démonstrations — je suis en bonne compagnie. Avec le docteur Lagrange, M. G. Demény et d'autres savants, je crois avoir saisi — et dit dans l'article en question — que la *suédoise* est une méthode *analytique* qui, divisant l'homme en morceaux, en segments, prétend lui enseigner le mouvement « par petites doses fractionnées ». Et je reste d'avis, avec M. Demény, que « lorsqu'on recorde ces parties, on n'aura pas un homme maître de lui, mais seulement un automate sans souplesse, sans élégance, sans initiative ».

J'ai dit et je maintiens que la *suédoise* et ses succédanés pouvaient avoir, sur des déviés, des malades ou des hommes d'âge mûr, quelques heureux effets thérapeutiques ou correctifs, quelque valeur d'assouplissement et d'entretien ; qu'au reste, ces systèmes *rationnels* me paraissent notablement insuffisants et inutilement ennuyeux pour des jeunes gens supposés robustes ou à peu près normaux, ce qui est le cas de nos recrues.

Mais ici, M. le docteur Sandoz vient me prêter lui-même le secours de son autorité. « Je suis cependant tout à fait d'accord avec l'auteur de l'article, dit-il, pour admettre que, quand on est obligé de donner des soldats en quelques mois, non seulement il est plus logique de s'adresser au remarquable système d'entraînement physique « sportif » imaginé par le lieutenant Hébert, mais qu'il n'y a guère d'autre moyen ».

Je n'ai rien voulu dire d'autre, considérant avant tout l'urgence spéciale qui nous presse et remettant à plus tard la question de savoir si — scientifiquement parlant — il y a une sorte de santé, de vigueur de laboratoire, supérieure à la santé et à la vigueur de tous les hommes robustes qui ont ignoré la « pure leçon » de Per Ling et n'ont connu que des gymnastiques *naturelles*.

A l'Hôtel de Ville

Dégrèvements pour le petit commerce

Sur la demande de M. Delavenne, conseiller du quartier du Gros-Caillou, qui s'est fait l'écho des doléances reçues de nombreux commerçants, le groupe municipal de la Défense du petit Commerce a décidé de se réunir jeudi prochain pour examiner s'il y avait lieu, et dans quelles proportions, d'accorder des dégrèvements sur le prix de location des terrasses et étalages. En effet, en raison des heures de fermeture des magasins et établissements, imposées par les règlements en vigueur depuis la mobilisation, les commerçants se plaignent d'avoir à payer le prix d'une location de terrasses ou d'étalages dont la jouissance a été limitée à une durée quotidienne qui ne leur permet d'en tirer que peu et quelquefois point de revenu.

RÉPONSES

G. Charlet. — Cette circulaire vise l'armée qui est à Salonique et l'ancienne armée des Dardanelles.

Cadet du T... — Reçu votre lettre ; nous vous remercions de vos encouragements.

Etrange incrédulité

La veuve d'un mobilisé décédé des suites de ses blessures a fait une demande de pension au ministère de la guerre. Elle en a reçu, après une longue attente, la réponse que voici :

Le ministre de la guerre a l'honneur de faire connaître à Mme X..., en réponse à sa demande de pension en date du 25 août 1915, que, le soldat X... étant décédé en captivité chez l'ennemi sans qu'il soit possible d'établir actuellement les causes du décès, il ne pourrait lui être liquidé actuellement qu'une pension calculée sur le tarif minimum ; car, c'est seulement après la cessation des hostilités qu'il pourra être recherché si le soldat X... est décédé ou non des suites de blessures ouvrant droit à la pension du taux maximum.

Mme X... est en conséquence invitée à faire connaître au ministre de la guerre (bureau des pensions) si elle préfère : ou que son dossier de pension soit placé en attente jusqu'à la cessation des hostilités, époque à laquelle il sera procédé par l'administration de la guerre à des recherches sur les causes de la mort du soldat X..., ou qu'un projet de pension calculé sur le taux minimum soit présenté en son nom aux révisions réglementaires du ministère des finances et du Conseil d'Etat, sauf rectification du taux de la pension dans l'avenir, pour le cas où l'intéressée arriverait à démontrer que le soldat X... est décédé des suites de blessures (1). Quel que soit le choix formulé par l'intéressée (au moyen d'une lettre signée avec légalisation de la signature par le maire), il pourra être demandé au sous-intendant militaire auquel le dossier de pension aura été remis des avances de pension calculées sur le taux de la pension minimum.

Pour le ministre et par son ordre, pour le directeur du contentieux, l'adjoint au directeur :

On conçoit le douloureux étonnement de la malheureuse veuve. L'avis qu'elle avait reçu des autorités allemandes par l'entremise de la Croix-Rouge de Genève précisait la date du décès de son mari et sa cause (néphrite consécutive à une brûlure de la cuisse). Que pourra apporter l'avenir qui soit plus probant ? Si nos ennemis abusent du mensonge, on conviendra que c'est pour des motifs intéressés. Mais ici, quel serait l'intérêt ? Ils ne gâchent pas, eux.

Jamais aucune autre preuve ne pourra être fournie que le soldat X... est mort des suites de ses blessures.

Mais il faut surtout savourer la cruelle ironie de la note mise au pied de la lettre. Après avoir déclaré à l'intéressée qu'elle peut sans inconvénient accepter pour l'instant la pension minimum, sauf à la faire rectifier plus tard, cette note ajoute que, *bien entendu*, cette rectification n'est possible que si elle est réclamée au plus tard deux mois après le paiement des premiers arrérages. Si donc ce délai fixe expire avant la fin de la guerre, la veuve de ce soldat incontestablement mort de ses blessures sera traitée comme s'il l'était d'une fluxion de poitrine.

Evidemment, on invoque des textes à l'appui de cette règle étrange. Mais ils sont l'un de 1831, l'autre de 1900 et, même lors de la dernière Exposition, on n'avait pas prévu ce que serait la guerre de 1914.

(1) A condition, bien entendu, que l'intéressée formule sa réclamation au moyen d'un pourvoi formé devant le Conseil d'Etat dans les deux mois écoulés depuis la date du paiement des premiers arrérages de la pension (loi du 11 avril 1831, article 25, et loi du 13 avril 1900, article 24).

La loterie de la Ville de Paris

Le tirage de la loterie organisée par la Ville de Paris au profit des artistes français et belges a eu lieu, hier, au Petit-Palais. Cinq pupilles de l'Assistance publique, trois fillettes et deux garçons, ont tourné les roues en présence de M. Aubanel, secrétaire général de la préfecture de la Seine, qui a présidé aux opérations, et de MM. Falcou, directeur des beaux-arts ; Deville, conseiller municipal, président de la quatrième commission ; Laevens, inspecteur des beaux-arts ; Defaux, inspecteur des musées ; Henri Lapauze, conservateur du Petit-Palais.

La loterie comprenait environ 900 lots gracieusement offerts par des artistes en renom.

LA VIE CHÈRE

Si les pavillons affectés, aux Halles centrales, à la vente des viandes, ferment le dimanche, c'est au tour des marchés aux légumes et au poisson de chômer le lundi, c'est à dire que le calme a régné hier matin, aux Halles, où les approvisionnements ont été peu importants et les fluctuations dans les cours absolument nulles.

VIANDE	Le kilo
Pot-au-feu	1,20 à 1,80
Aloyau entier	2,00 à 2,90
Veau entier	1,80 à 3,30
Epaule de veau	1,80 à 2,30
Mouton entier	2,00 à 3,20
Gigot	3,00 à 3,80
Ragoût de mouton	1,60 à 2,20
Porc entier	2,50 à 3,00

BEURRE	Le kilo
Cours moyen général	5,30

Le crime d'un soldat de la classe 16

Heylbroch, jeune soldat de la classe 16, incorporé en avril 1915 au 406^e régiment d'infanterie, à Baugy (Cher), avait déserté le 24 octobre et était venu se réfugier à Paris. Là, il se nomma lui-même sergent et, pour inspirer plus de confiance à ceux dont il comptait faire ses dupes, il se conféra la Légion d'honneur, la médaille militaire, la croix de guerre.

Il sut ainsi apitoyer sur son sort diverses personnalités, notamment : le propriétaire de l'hôtel Terminus, de la gare du Nord ; M. Frank, directeur du Gymnase, et bien d'autres.

Mais le 12 décembre dernier, le récit qu'il fit de ses exploits dans un café de l'avenue de la Bourdonnais parut tellement invraisemblable à un sergent d'état-major que celui-ci prévint un gardien de la paix. Heylbroch fut conduit à la place, où il prétendit s'appeler Denier et avoir laissé ses papiers au bureau militaire de la gare de Lyon.

Le brigadier Hermant (le fils de M. Abel Hermant) fut chargé d'accompagner le déserteur à la gare de Lyon.

En y arrivant, Heylbroch prit la fuite. Le brigadier Hermant se mit à sa poursuite, en criant : « Au déserteur ! » Heylbroch, se voyant pressé par la foule, se retourna et, d'un revolver qu'il avait réussi à dissimuler, fit feu à six reprises sur ses poursuivants. Deux passants furent blessés. Enfin, rue Traversière, le gardien de la paix Baron réussit à arrêter le forcené.

Pour ces faits Heylbroch comparait hier devant le deuxième conseil de guerre, qui l'a condamné, malgré la plaidoirie de M^e Emile Michon, son défenseur, à la peine des travaux forcés à perpétuité. Les juges ont signé un recours en grâce, en vue d'une réduction de peine.

Nous rappelons à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 50 centimes, en mandat ou timbres-poste, pour frais de confection d'une nouvelle bande.

Les idées qui passent...

Le Parlement et l'opinion

On se souvient que M. Capus avait traité M. Léon Bérard et diverses autres personnes de « Girondins de 1916 ». M. Léon Bérard, député des Basses-Pyrénées, reçut le grant et s'efforça spirituellement (dans le *Figaro*) de défendre la cause girondine :

Les « Girondins de 1916 », à la vérité, ont été placés jusqu'ici — comme d'ailleurs les Jacobins s'il en existe — dans des conditions singulièrement défavorables au développement des énergies collectives. Le Parlement n'a pas été réuni pendant les cinq premiers mois de la guerre, le Parlement siège sans interruption depuis quatorze mois : le seul rapprochement de ces phases contraires suffit à indiquer que les événements et le hasard ont eu à cette affaire plus de part que la délibération des hommes. La reprise du travail législatif apparaît à quelques-uns comme une des surprises désagréables de la guerre longue.

M. Bérard ne démêle pas nettement à quoi peut bien correspondre le mouvement antiparlementaire qui s'est dessiné :

Lorsqu'une campagne est menée, vigoureuse et systématique, contre nos institutions, il me plairait de savoir par quelle *loi politique* elle est soutenue.

M. Arthur Meyer lui-même, lorsqu'il dresse la liste éventuelle d'où sortira son « chef », y donne la prépondérance à des « civils » insoupçonnables, et, s'il y inscrit deux militaires, il les prend parmi des hommes d'un loyalisme indiscuté, sans qu'il soit permis de supposer qu'en les inscrivant il songe à un troisième.

Qu'aurait-on dû faire ? demande dans le *Libre Parole* M. Denais, député de Paris :

Des erreurs ont été commises, avant la guerre et au début de la guerre, qui pèsent lourdement sur le Parlement tout entier.

Il est sage, en pleine paix, de préparer, sinon de voter, une loi organisant les pouvoirs publics pendant le temps des hostilités. Une délégation permanente des deux Chambres aurait pu recevoir la plénitude du pouvoir législatif, et ceux qui n'auraient pas fait partie de cette délégation auraient trouvé facilement — soit aux armées, soit dans l'organisation économique — l'emploi de leur activité.

Parlons français

Du *Figaro* cette juste remarque :

Beaucoup de nos lecteurs apercevront pour la première fois dans le communiqué d'hier, 3 heures, ce mot de *Drachen*, qui veut dire littéralement *Dragon* et qui aurait pu être remplacé par « ballon captif », « saucisse » ou tout autre.

L'Alliance française pour le développement de la langue ne pourrait-elle avoir représenté au Bureau de la presse, qui rappellerait à l'auteur des communiqués que ces bulletins sont faits pour être compris par tout le monde en France ? Il lui répéterait aussi, au besoin, qu'en se gardant du ridicule des Boches qui veulent extirper de leurs dictionnaires tous les vocables d'origine latine, il est inutile d'introduire chez nous des mots allemands.

Un chef ? Un Comité de Salut public ?

Du *Rappel* :

Constatons simplement que l'on cherche un chef, du *Radical* au *Gaulois*, alors que de l'Homme Enchaîné, en passant par le *Rappel* pour aller jusqu'à l'Humanité, on envisageait récemment l'hypothèse d'un Comité de Salut public.

Moralité : l'opinion réclame un gouvernement qui gouverne — le Parlement aussi, semble-t-il, si l'on en croit M. Charles Benoist.

Et nous nous tournons une fois encore du côté des ministres : « Gouvernez hardiment ou provoquez patriotiquement la formation d'un Comité de Salut public. »

M. Georges Ohnet (le *Gaulois*) examine l'éventualité d'un Comité de Salut public :

La création d'un Comité de Salut public ne serait pas une petite affaire. Elle signifierait d'abord que la patrie est en danger. Elle aurait pour conséquence immédiate de retirer toute autorité au gouvernement. Ce n'est même pas assez dire. Il n'y aurait plus d'autre gouvernement que le Comité de Salut public. Et MM. Briand, Viviani, Melvy, Gallieni, Ribot et les vingt et quelques autres ministres qui les entourent dans ce cabinet à rallonges qui préside aux destinées de la France pourraient vaquer à leurs occupations personnelles et négliger

les affaires du pays. Le Comité de Salut public se chargerait de leur besogne.

Et M. Ohnet de conclure en rappelant le rôle joué par le Comité de Salut public, le vrai, celui d'antan :

Il est bon d'ajouter, pour la morale de l'Histoire, que le Comité de Salut public fut, plus tard, une pépinière de fonctionnaires réactionnaires qui servirent le Directoire, le Consulat, Napoléon et même Louis-Philippe. Tout ce qui survécut de ces farouches jacobins devint chambellan, conseiller d'Etat, ou secrétaire des commandements. Dans tout révolutionnaire, il y a un conservateur qui sommeille.

Les "récupérés"

M. Henry Paté (le *Petit Journal*), rapporteur de la commission de l'Armée, reprend avec instance les arguments déjà présentés par M. Charles Humbert sur l'inutilité de récupérer trop d'auxiliaires :

Il n'est pas un officier qui ne m'ait attesté le peu d'utilité véritable d'hommes sans apprentissage militaire suffisant, récupérés par les récents conseils de révision.

Leur bonne volonté n'est pas en cause. Et cependant l'appoint qui leur est apporté aux forces vives du front est insignifiant. L'accord est formel, indémissible ! C'est sur eux que s'abatent le plus fréquemment les maladies et cette espèce de lassitude de l'âme dont un corps vigoureux ne connaît pas l'atteinte. L'hôpital les attend : ils nous auront coûté en allocations militaires, en frais de traitement, quelquefois en pensions à leurs veuves et à leurs enfants, plus qu'ils n'auront donné. Encore ne mettons-nous pas, en face de ce passif, la part d'activité utile à laquelle ils ont été inconsidérément, peut-être, attachés.

L'envoyé de M. Wilson

M. Clemenceau (*L'Homme enchaîné*) fait confiance au colonel House, que M. Wilson a envoyé en Europe à titre de missionnaire muet.

L'Europe, en effet, a vu soudain débiter sur ses rivages un missionnaire muet, en tourné d'inspection parmi les combattants. Il a passé en tous lieux, paraissant et disparaissant tour à tour, comme le vaisseau fantôme, dans les brumes de l'horizon. Il n'a rien dit, ayant évidemment pour toute mission de regarder. Sa charge, je suppose, est de rapporter fidèlement au président-candidat les conclusions de son enquête de visu sur la balance des forces des belligérants. Je ne connais rien du colonel House, mais, de ce qu'il a été choisi, pour cette investigation, par le premier magistrat de la République américaine, il doit m'être permis d'inférer qu'il a, tout au moins, des qualités d'observation et de bon sens. Il ne m'en faut pas davantage pour n'avoir aucun doute sur le résultat de son examen.

Notre maintien à Salonique

Deux raisons principales, explique aux lecteurs du *Matin* M. Bokanowski, député de Paris, exigeaient l'occupation de Salonique :

Nous devons y rester pour interdire aux Allemands la possession d'une base de premier ordre pour la guerre sous-marine. Grâce à notre présence dans la Chalcidique, les énergiques mesures de l'amirauté anglaise et de l'amiral Lacaze assurent chaque jour davantage notre liberté d'action navale dans la Méditerranée.

Nous devons y rester ensuite pour seconder l'action de notre diplomatie dans les Balkans et nous réserver les chances d'attirer à nous les Etats neutres.

L'utilisation de nos dirigeables

M. René de Chavagnes (*L'Information*) demande qu'on tire de nos dirigeables le seul parti possible : qu'on rattache ces aéronefs, dit-il, au ministère de la marine.

Et surtout, qu'on n'attende pas, pour cela, l'établissement d'un programme de construction. Nous savons trop, par l'exemple des avions, pour nous en tenir aux choses de l'air, ce qu'il advient des programmes... Qu'on envoie d'abord tous nos rigides en Méditerranée. On élaborera le plus beau programme du monde après. Ainsi seulement on permettra à nos aéroplanes de jouer enfin et tout de suite un rôle essentiel pour la sécurité de nos navires et le resserrement du blocus, et de reconquérir, par surcroît, le prestige auquel ils n'ont pas moins de droits que nos aviateurs. On soulagera du coup le sous-secrétariat de l'aéronautique militaire d'un des fardeaux qui, depuis tant de mois, si visiblement lui pèsent.

Et Chalais-Meudon ne protestera pas.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

SUCCÈS RUSSE À BOYANE

Communiqué russe

Pétrograd, 7 février. — Front occidental. — Dans la région de Riga, intense duel d'artillerie. Nous avons constaté les effets heureux de nos projectiles sur les ouvrages ennemis.

Dans la région de Jacobstadt, nos partisans et des détachements de cavalerie ont opéré une exploration heureuse le long de la rivière Souisey, au delà des fils de fer barbelés de l'ennemi, et ont mis en fuite les Allemands.

A l'aile droite de nos positions de Dvinsk, une automobile blindée allemande, qui s'était portée en avant, a été frappée habilement par nos obus et a été brisée et culbutée.

Les Allemands ont lancé de gros projectiles sur la gare de Dixno, au nord de Dvinsk.

Nos troupes ont établi indubitablement l'emploi de nos engins destructifs par les Allemands à bord de leurs avions.

Dans un secteur de ligne de combat occupé par les troupes du général Letchitsky, au nord de Boyane, nous avons fait sauter un fourneau de mine sous les fils de fer barbelés et les tranchées ennemis. L'explosion a bouleversé les tranchées et a endommagé les barrières de fils de fer. Aussitôt après l'explosion, nos éléments se sont lancés à l'attaque et ont enlevé l'entonnoir. De cette position, ils ont criblé l'ennemi de bombes et se sont répandus dans les tranchées adverses où nous avons trouvé de nombreux cadavres.

Dans la même région, le capitaine Glouitchenko, en réalité une jeune fille du nom de Tcherniavska qui avait demandé à être envoyée en reconnaissance, s'est faufilée au milieu des fils de fer barbelés ennemis ; malgré une fracture de la jambe, elle a rempli la tâche dont elle s'était chargée et est rentrée en rampant dans nos tranchées.

Front du Caucase. — Dans la région du littoral, nos troupes ayant passé à gué la rivière Arkave, ont attaqué les Turcs et les ont délogés d'une série de tranchées construites à plusieurs étages.

Sur la rive nord du lac de Van, nous avons occupé la région à l'est de Adidjevaskal.

Perse. — Nous avons refoulé l'ennemi dans la région de Kianghaver.

EXPLOITS DES TORPILLEURS RUSSES

Pétrograd, 7 février. — Le *Rousska Viedomosti* annonce de source autorisée qu'au cours de leur croisière près du littoral sud-est d'Anatolie les torpilleurs russes ont non seulement détruit 40 voiliers turcs, mais qu'ils ont également bombardé trois chantiers de constructions navales.

Lors de leur précédente incursion, ces torpilleurs, indépendamment de 163 voiliers qu'ils avaient coulés, avaient également bombardé les villes de Samsoun, Oupieh et Patz et y avaient causé de grands dégâts, notamment à Samsoun où ils avaient détruit les dépôts de provisions, les casernes et les bâtiments de la douane.

Les Serbes à Corfou

Arrivée du prince Alexandre

Corfou, 6 février. — Cet après-midi, est arrivé à Corfou, à bord d'un torpilleur français, le prince héritier Alexandre de Serbie, venant d'Albanie.

Bien avant trois heures, une foule énorme était contenue par une compagnie d'honneur serbe et une compagnie française, l'une et l'autre avec drapeau et musique.

Le prince héritier a quitté le bâtiment français, accompagné de l'amiral français, et a accosté au milieu de vives acclamations et aux accents de l'hymne national serbe et de la *Marseillaise*.

Sur le quai, il a été reçu par tous les ministres serbes, par les représentants des pays alliés, par les officiers supérieurs serbes et français, ainsi que par les autorités civiles et militaires et par les autorités alliées.

Après avoir serré les mains des ministres et des personnalités présentes et échangé avec chacun quelques mots, le prince héritier a passé en revue les deux compagnies d'honneur ; puis il a gagné l'hôtel qui lui est réservé, vivement acclamé sur tout le parcours.

FEUILLETON DE L' « ŒUVRE »
du 8 février 1916

70

La Poilue

PAR

Une PREMIÈRE de la rue de la Paix

TROISIÈME PARTIE

III

La carte magique

— Eh ! dis donc, Julot, tu laisses ta part au cuisot, ce soir ?

— Si Goco n'était pas intervenu, Lina serait bien restée là des heures et des heures sans bouger, engourdie de bonheur à se répéter : « Vivant ! Vivant ! Mon amour est vivant ! »

Transfigurée, elle se lève et suit son camarade, tandis que Xénis, comme s'il comprenait et partageait la joie de celle qui l'a sauvé, bondit, galope, s'élançant en flèche, en cercle, en zig-zag pour revenir sauter sur elle, lui lécher la figure,

Nos aviateurs internés en Suisse

Tentative d'évasion

Une enquête est ouverte pour connaître les circonstances exactes de l'évasion des aviateurs dont nous avons parlé hier, et pour savoir notamment dans quelle gare Gilbert et Pary sont montés dans le train de grands blessés, qui avait été inspecté soigneusement avant son départ de Zurich.

On mande de Berne que les journaux suisses ne paraissent pas attacher une grande importance à cette tentative. Ils laissent entendre seulement que Gilbert et Pary, qui avaient obtenu l'autorisation de travailler dans une fabrique d'automobiles de Zurich se verraient retirer cette autorisation.

Les journaux reconnaissent, d'autre part, que Gilbert, n'étant pas prisonnier sur parole, avait le droit de lâcher de recouvrer sa liberté.

Plan mal conçu et mal exécuté

Genève, 7 février. — Voici les détails de cette tentative conçue avec une simplicité de moyens vraiment rudimentaire :

Samedi soir, à 9 heures, Gilbert, Pary et Martin sont montés dans leur chambre, à la caserne de Zurich, disant qu'ils voulaient se coucher. Deux sentinelles du landsturm suisse, hommes âgés de 50 ans, montaient la garde devant leur chambre. Quelques minutes après, les portes des chambres des aviateurs s'ouvrirent et, en même temps, les trois aviateurs, en costume civil, s'enfuirent par les corridors : l'un d'eux, Martin, fut rattrapé. Gilbert et Pary réussirent à quitter la caserne avant que l'alarme eût été donnée. Tous les trains furent surveillés dans toutes les stations.

Vers minuit, le conducteur du train Zurich-Genève fut frappé par l'aspect suspect de deux personnages, dont l'un portait une barbe noire et de grosses lunettes et dont le signalement correspondait à celui de l'aviateur. Le conducteur du train avisa le commandant militaire d'Ollen et, lorsque le train entra en gare, Gilbert et Pary furent arrêtés. Sous l'habit civil, ils portaient l'uniforme.

La police de Zurich a arrêté le chauffeur inculpé d'avoir conduit les aviateurs en automobile à la gare.

M. Wilson a parlé haut, mais capitule

Washington, 7 février. — Les fonctionnaires du département d'Etat disent qu'on ne permettra pas que des questions de mots nuisent au succès des négociations relatives au *Lusitania*.

Les Etats-Unis n'insisteront donc pas sur l'emploi du mot « illégal » ni sur celui du mot « désaveu ».

Le président de la commission des affaires extérieures du Sénat, après une conférence avec les fonctionnaires du cabinet, a déclaré que son impression était que l'affaire du *Lusitania* était virtuellement réglée.

Les usines Skoda

Une dépêche parvenue à Paris dans la nuit de dimanche à lundi annonçait la destruction partielle de la maison Skoda, de Pilsen, en Autriche.

Les chantiers Skoda (Skoda-Werke) sont en Autriche le principal établissement de constructions métallurgiques pour l'armée et la flotte, en même temps qu'une très importante fabrique de munitions.

Cette dépêche venait de Rome et répétait une information de Bucarest : la véracité du renseignement n'était donc pas établie avec une certitude absolue. La confirmation manque jusqu'ici.

Le colonel suisse Obrecht

Sur la foi d'une dépêche d'agence, plusieurs journaux ont annoncé, dimanche matin, l'arrestation du colonel Obrecht, commissaire en chef de l'armée fédérale : le gouvernement suisse fait savoir que cette nouvelle est absolument fantaisiste.

COMMUNIQUE BELGE

Actions d'artillerie interminables en divers points de notre front. Nos batteries ont exécuté des tirs de démolition sur des travaux et sur un observatoire ennemis.

LES ALLEMANDS EN SUISSE

Propagande, action policière, espionnage.

Genève, 7 février. — La propagande audacieuse et sans scrupule que les Allemands poursuivent en Suisse paraît rencontrer un commencement de résistance. Deux faits significatifs viennent de se produire qui laissent espérer que les autorités fédérales sont décidées à y mettre un terme.

Le premier fait est l'interpellation déposée au grand Conseil de Genève sur la distribution de la fameuse brochure allemande qui tente de justifier le bombardement de la cathédrale de Reims. Cette brochure a soulevé les protestations unanimes de la presse romande qui s'est indignée qu'elle ait pu pénétrer en Suisse et que les autorités la laissent circuler.

M. Bourquin, député au Grand Conseil, vient en conséquence de saisir cette assemblée d'une plainte relative à la mise en vente et au transport postal de ladite brochure. L'affaire viendra en discussion mercredi prochain. M. Fazi, au nom des autorités, fera connaître les mesures qu'elles ont l'intention de prendre.

Le second fait est une expulsion qui vient d'être décrétée par le Conseil fédéral. Il s'agit de l'ancien secrétaire du consul d'Autriche-Hongrie à Genève, un certain Thausig qui, depuis le début de la guerre, avait pour mission de faire espionner et de dénoncer les résidents français, les conférenciers français et les écrivains français de passage en Suisse. Pris lui-même en flagrant délit d'espionnage au détriment de la Suisse, il va être reconduit *manu militari* à la frontière.

LE RAID DES ZEPPELINS

Fausse nouvelle allemande

Londres, 7 février. — La *Gazette de Cologne* déclare avoir reçu de la frontière hollandaise, la nouvelle que lors du récent raid aérien en Angleterre, le navire de guerre anglais *Caroline* a été frappé par une bombe dans la rivière Humber et a coulé avec une grande partie de son équipage.

L'amirauté déclare que ni la *Caroline*, ni aucun autre navire de guerre anglais, ni aucun navire marchand n'a été frappé par une bombe dans la rivière Humber, ni dans tout autre port.

Pourquoi les Alliés n'en ont pas

Du *Daily Graphic* :

« Nous devons avouer que les Allemands possèdent dans les zeppelins un instrument de destruction contre lequel nous n'avons pour le moment aucun moyen efficace de défense. Quelques-uns disent que nous aurions dû construire des zeppelins avant la guerre ; si nous ne le fimes pas, ce fut pour d'excellentes raisons.

« La guerre a prouvé la justesse de la thèse de nos experts en aéronautique, à savoir que, comme arme militaire, le zeppelin est tout à fait inférieur à l'aéroplane. On aura remarqué, par exemple, que jamais les Allemands n'emploient leurs zeppelins dans la zone des opérations. Le seul emploi qu'ils fassent de ces aéronefs est de laisser tomber d'une énorme hauteur des bombes sur des villes ou des villages situés en dehors de la zone militaire.

« Personne, avant cette guerre, ne soupçonnait qu'aucun pays civilisé adopterait une telle méthode de faire la guerre, et c'est pourquoi nous ne nous sommes pas préparés dans cette voie. »

COMMENT FUT ABATTU LE « L-19 »

Berne, 7 février. — Suivant une dépêche de Berlin aux *Basler Nachrichten*, le zeppelin L-19 aurait été abattu par une fusillade provenant de l'île hollandaise Ameland. Ce sont les soldats hollandais qui auraient détruit et fait tomber le dirigeable.

LUXEMBOURGEOIS CONDAMNÉ A MORT

Berne, 7 février. — Le tribunal militaire allemand a condamné à la peine de mort l'avocat Noppenay, de Luxembourg, qui avait été accusé d'espionnage. La grande-duchesse est intervenue. L'exécution a été ajournée.

Lutte d'artillerie

sur le front italien

Communiqué italien

Rome, 7 février. — Dans le Trentin et en Carnie, action habituelle d'artillerie et de nos détachements d'éclaireurs.

Tout le long du front de l'Isonzo, on signale une action plus intense de l'artillerie et des avions de la part de l'ennemi. Notre artillerie a contrebattu efficacement l'artillerie ennemie et obligé les avions ennemis à se tenir à de grandes hauteurs.

Dans le secteur de Zagora (moyen Isonzo) un de nos aviateurs a attaqué hardiment deux avions ennemis et, par le feu de sa mitrailleuse, il les a obligés à prendre la fuite.

Nos prisonniers hospitalisés en Suisse

Aigle, 7 février. — Un troisième convoi de prisonniers français malades est arrivé ce matin vers 5 heures à Aigle. Il se compose de 125 malades qui ont été dirigés immédiatement sur le sanatorium de Leysin. La même réception chaleureuse qu'à l'occasion de l'arrivée du précédent convoi avait été préparée à nos pauvres soldats ; fleurs, cadeaux, cannes de montagne leur furent distribués. L'ambassadeur de France, M. Beau, s'était fait représenter par M. de Manneville, conseiller d'ambassade, et par le capitaine de Raspail, adjoint à notre attaché militaire en Suisse.

Sion, 6 février. — Un train de 195 prisonniers de guerre français malades, qui seront hospitalisés à Montana, est arrivé à Sion à 8 h. 25 du matin ; il a été reçu par une foule énorme qui a offert des cadeaux aux malades.

Des musiques jouaient aux stations de Saint-Maurice et de Martigny.

Sur tout son parcours, le train a été l'objet de manifestations enthousiastes de la population.

A Martigny, une jeune fille a remis un bouquet à l'ambassadeur, M. Beau, qui accompagne le train.

Arrivés à 9 heures, les malades ont été transportés successivement en cinq trains à Montana, où une nouvelle manifestation de sympathie les a accueillis.

A une heure de l'après-midi, le dernier train a gagné Montana, où les malades ont été répartis dans divers sanatoria.

INCIDENT AMICALLEMENT REGLE

Berne, 7 février. — Le heurt commandement suisse a reconnu que l'avion italien qui a récemment atterri en territoire suisse n'était engagé dans aucune opération de guerre et qu'il n'était muni d'aucun des appareils indispensables pour effectuer une reconnaissance.

En conséquence il a décidé de renvoyer en Italie l'aviateur et l'appareil.

DISSENSIONS DES SOCIALISTES ALLEMANDS

Berne, 7 février. — La *Gazette Populaire de Cologne* annonce que le député socialiste Bruhnt, qui s'était déclaré partisan de Liebknecht, a quitté la majorité du parti socialiste allemand pour passer dans la minorité.

UNE MESSE COMMEMORATIVE

L'Association des Dames françaises (Croix-Rouge française) fera célébrer demain mercredi, à dix heures, en l'église Saint-Roch, un service solennel pour le repos de l'âme des soldats et marins morts au champ d'honneur.

La cérémonie sera présidée par le cardinal Amette, archevêque de Paris.

L'INSPECTION DES CAMPS DE PRISONNIERS

Le général Verand, ancien commandant du corps d'occupation en Tunisie, vient d'être chargé de l'inspection générale des camps de prisonniers de guerre allemands. Jusqu'à ce jour, ce service avait été assuré par la direction du contentieux au ministère de la guerre.

L'union douanière austro-allemande

Berne, 7 février. — Les informations de Vienne attestent que l'enthousiasme suscité par le projet d'union douanière austro-allemande s'est refroidi sensiblement. Il ne se maintient que dans les milieux où prédominent les formules vagues et les théories, tandis qu'une opposition très décidée se manifeste dans le monde des intérêts.

Ainsi, à la chambre de commerce et d'industrie de Prague, le président n'a pas osé compromettre en énonçant la déclaration suivante :

« L'avenir de nos exportations économiques n'est pas en Allemagne, mais en Orient. C'est de ce côté que nous devons tourner toute notre attention. Tous les arguments présentés en faveur d'une union douanière avec l'Allemagne ne résistent pas un instant à la critique. Un obstacle infranchissable s'oppose à l'union douanière : c'est que les intérêts des deux empires ne sont pas solidaires, mais concurrents ; et c'est notre industrie qui courra les plus grands risques si l'union est établie. »

La chambre de commerce et d'industrie a approuvé ces conclusions à l'unanimité.

LE CONTROLE MILITAIRE TELEGRAPHIQUE

Le public est prévenu que, par suite de nécessités imposées par le contrôle militaire télégraphique, les télégrammes pour l'étranger, le Portugal et le Maroc sont exposés, jusqu'à nouvel ordre, à subir d'importantes retards.

COURRIER DES THÉÂTRES

Get après-midi :

Comédie-Française, à 2 h., au bénéfice de l'Œuvre du Soldat blessé ou malade, répétition générale de *la Figurante*.

Ce soir :

Comédie-Française, 8 h., *l'Ami des Femmes* ; Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h., *le Chemineau*, première représentation (repris) ; Gaité, 8 h. 30, *Vous n'avez rien à déclarer ?* ; Théâtre Antoine, 8 h. 15, *le Petit Aventure* ; Apollo, 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson* ; Renaissance, 8 h., *la Puce à l'oreille* ; Trianon-Lyrique, 8 h. 15, *le Barbier de Séville* ; Gaité, 8 h. 30, *Vous n'avez rien à déclarer ?* ; Théâtre Antoine, 8 h. 15, *le Petit Aventure* ; Apollo, 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson* ; Renaissance, 8 h., *la Puce à l'oreille* ; Palais-Royal, 8 h. 30, *le Pailu, Hortense a dit : c'est rien !* ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, *les Variétés*, 8 h. 30, *Miquette et sa mère* ; Gramont, 8 h. 45, *les Deux Vestales* ; Capucines, 8 h. 15, *l'Intrigue, Oh ! pardon* ; Vaudeville, 8 h. 15, *Calypso* ; Cluny, 8 h. 30, *Ferdinand le Noctur* ; Déjazet, 8 h. 30, *les Fiancés de Rosalie* ; Grand-Guignol, 8 h. 45, *l'Angoisse, le Siège de Berlin* ; Folies-Bergère, 8 h. 30, *Jusqu'au bout* ; Scala, 8 h. 30, *Taipei, vous méfiez-vous* ; Cigale, 8 h. 30, *l'Enfer des Illusions* ; Concert Mayol, 8 h. 30, *Madame Bonheur* ; Ba-Ta-Ban, 8 h. 30, *l'Éclaircie* ; Grand-Guignol, 8 h. 30, *C'est Mimi* ; Alhambra, Empire, Olympia et Nouveau-Cirque, à 8 h. 30, attractions ; au Quai-Arts, au Moulin de la Chanson, à la Paix, au Châtelet, à la Chambre et au Cagibi, à 8 h. 45, revues et chansonniers.

Annonces gratuites

Leçons de dentelle du Puy à domicile. Prix modérés. — Ecrire à Mme Arnaud, 4 rue Muller, Paris.

Chauffeur ayant landaulet 12 HP fort location ou livraisons. Prix modéré. — Leroy, 122, rue de Vanves, Paris.

Dame instruite, parfaite dactylographe demande à faire chez elle copies littéraires ou autres. Se chargerait de remettre au point manuscrits hâtivement écrits. — Ecrire à Mme Laurent, 8 bis, rue Claude-Bernard.

Refugiée belge, bonne comptable, correspondante et caissière, demande emploi dans maison sérieuse, industrie ou commerce. — Mask, 23, rue de Chazelles (17^e).

Jules Dhennin, conducteur au 219^e d'infanterie, train de combat, secteur 87, serait reconnaissant aux personnes évacuées des régions de Lille qui pourraient lui donner des nouvelles de sa femme et de sa mère.

Jeune homme réformé, 24 ans, cherche travaux écritures ou comptabilité. — S'adresser Mme Thomas, 9, rue Boccador, Paris (8^e).

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROGEE, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. — S'adresser à E. ANCEAU, directeur.

les mains, et, tout frétilant, la regarder droit dans les yeux en ayant l'air de lui dire : « Hein ! tu vois bien que j'avais raison, qu'il ne faut jamais désespérer. »

Un berger, drapé dans sa limousine, traverse le cantonnement pour s'en aller rejoindre ses moutons, lesquels, sous la garde d'un grand chien fauve, paissent là-bas sur le flanc de la montagne.

Otto Becker qui, depuis un bon moment, se promène de long en large, le frôle au passage. Soudain, en les regardant, Lina laisse échapper un petit : « Ah ! » de surprise.

On dirait qu'en froiant le berger, Otto lui a jeté vite un mot bref et, maintenant, chacun tirant de son côté, les voilà qui s'éloignent comme si de rien n'était.

Mais, à la réflexion, elle pense presque égarée : « Ah ! non, tout de même, à présent que j'ai la joie de savoir mon Jean vivant, — ne le reverrai-je pas, un jour ou l'autre ? — je ne vais pas recommencer à me forger des idées folles... C'était bon quand ma pauvre cervelle battait la breloque... Mais à cette heure que je suis rassurée de toute manière, ce serait de la pure démente... »

Et elle songe encore : « Faut-il qu'il ait souffert, mon pauvre Jean, pour ajouter foi à cette his-

toire absurde que naissance je suis allée lui fourrer en tête... »

En réalité, Lina, pour l'instant, ne tourne et retourne en son esprit qu'une seule idée. Puisque Jean est prisonnier, elle ne veut plus rester à la guerre. Ah ! non, elle ne doit plus donner à celui qu'elle aime le souci exaspérant de la savoir là ! C'est bien simple, elle va tout avouer au commandant. Eh quoi ? il ne la mangera pas, après tout. Quel crime a-t-elle commis ? Aucun... Si elle ne fut pas un soldat brillant (oh ! ça, non...) elle a du moins suivi les autres et, à défaut d'héroïsme, elle a su tenir un fusil... tenir un fusil et tirer dans le tas...

Ah ! si Jules Biot vivait, ce serait différent. Plutôt que d'attirer sur lui des représailles terribles — car la justice militaire ne doit pas badiner avec des supercheries de ce genre — elle subirait les conséquences de son acte... quelles qu'elles fussent... Mais Jules Biot est mort...

Oui, le sort en est jeté. Au retour de la tranchée, elle avouera tout...

Et déjà, piteusement, elle courbe la tête comme une petite fille fautive, qui se résigne à encaisser la semonce méritée.

Voici une heure. Otto s'en est allé en mission.

Le soleil couchant dore les ruines ; les rares oiseaux qui demeurent proches de la bataille se retirent pour la nuit, tandis que les hommes, la pensée absente, dirait-on, gôlent en fumant leur pipe la tiédeur de ce dernier beau soir de repos.

Mais soudain, un même juron s'échappe de dix, vingt, trente poitrines. Là haut, au sommet de la montagne, le berger tourné du côté des tranchées allemandes fait de grands signaux et presque aussitôt sur le cantonnement repéré s'abat une pluie d'obus dont l'un, à quinze pas de Lina, renverse trois hommes.

Ah ! que l'exécution fut rapide ! Le misérable berger a été pris, fusillé ; mais cela rendra-t-il la vie aux six malheureux qui, à cette heure gisent sous leur petite croix de branches bourgeonnantes, au pied des trois peupliers céramieux restés debout par miracle ? Et la rafale meurtrière et la sanction se sont succédés d'une façon si vertigineuse que Lina se demande si elle n'est pas la proie d'un cauchemar d'épouvante.

Les yeux horrifiés, elle fixe les entonnoirs béants, la terre friable et chaude encore... Elle revoit une dizaine de ses compagnons s'élançant d'un seul mouvement vers la montagne, puis sou-

dain le berger s'abattra dans un bouquet de fumée légère au milieu de ses moutons affolés.

Mais brusquement une sourde colère la réveille ; le sang lui bouillonne dans les veines ; une terrible soif de vengeance ses compagnons morts ranime son courage ; il n'est plus de danger, de fatigue qui l'effrayent. Ah ! non, elle ne parlera pas encore ! Ah ! non, elle ne s'en ira pas... ou du moins pas avant d'acquiescer la preuve ou qu'elle est trompée ou qu'elle a deviné juste... car brusquement une pensée qui l'électrise tout à s'est ancrée en son esprit et n'en déloge plus.

Et cette pensée est celle-ci : « Le berger était de connivence avec Otto... »

Elle se remémore le mouvement de lèvres de Becker lorsqu'il a croisé l'homme à la limousine ; un mouvement rapide à peine perceptible. Parbleu, il n'avait qu'un mot à dire, convenu d'avance, un mot court d'une ou deux syllabes prononcées avec la langue, les lèvres remuant à peine et que l'on pourrait passer devant tout le monde sans que personne y vit goutte.

(La suite à demain)